

Le journal DU LION

le Lion d'Angers

LE MAGAZINE DE LA VILLE DU LION D'ANGERS N°39

SEPTEMBRE | OCTOBRE | NOVEMBRE 2025



P. 8

**POUR UNE VILLE PROPRE
ET AGRÉABLE,
TOUS CONCERNÉS !**

P. 4

LES ACTUS

Le tissu associatif
local mis à l'honneur !

P. 12

L'INVITÉ DE LA RÉDACTION

Pierre Camus,
nouvel artisan coutelier

P. 17

CITOYENNETÉ & CIVISME

Garants du bien vivre-ensemble
même à l'école

AGENDA **P. 3**

LES ACTUS **P. 4**

À LA UNE **P. 8**

LES INVITÉS
DE LA RÉDACTION **P. 12**

LE LION EN ACTION **P. 14**

CITOYENNETÉ
ET CIVISME **P. 16**

LA PAROLE
AUX ASSOS **P. 18**

ÇA S'EST PASSÉ
PRÈS DE CHEZ VOUS **P. 20**

EN RAISON DE LA PÉRIODE PRÉÉLECTORALE QUI PRÉCÈDE LES ÉLECTIONS MUNICIPALES, QUI SE TIENDRONT EN MARS 2026 (ARTICLES L. 52-1 ET L. 52-8 DU CODE ÉLECTORAL), **L'ÉDITORIAL DU MAIRE EST REMPLACÉ PAR UNE PRÉSENTATION DU SOMMAIRE PAR LES SERVICES. LES ÉLUS NE SONT PAS MIS EN AVANT DANS LES ARTICLES.**

Ce dossier central est consacré à la propreté de la ville et aux efforts que chacun est en mesure de fournir pour que la commune reste une ville propre et agréable au quotidien. Alors que les services municipaux assurent le nettoyage de la voie publique et l'entretien des espaces verts, la collecte et le traitement des déchets ont été confiés au syndicat des 3RD'Anjou. Mais chacun à son niveau est invité à participer à l'effort collectif...

C'est la rentrée et nous sommes tous déjà bien occupés ! Nous vous proposons dans ce numéro un mémo sur les démarches à effectuer pour votre enfant. L'été est derrière nous et plusieurs rendez-vous s'annoncent. Lors du Forum des associations ce samedi, vous pourrez découvrir les associations lionnaises et vous y inscrire. En octobre, nous fêterons les 40 ans du Mondial du Lion. Les traditionnels repas des aînés rythmeront le mois de novembre.

Enfin, l'étude urbaine se poursuit. Les premières orientations vous ont été présentées sur le marché en juillet. Si vous n'avez pas pu y assister, vous trouverez une synthèse dans ce numéro.

Enfin, la municipalité a publié en juin dernier la procédure légale de concession afin de trouver un délégataire pour la construction et l'exploitation du casino au Lion d'Angers. Les candidatures et offres sont attendues pour septembre.

Le journal DU LION

LE MAGAZINE DE LA VILLE
DU LION D'ANGERS

Directeur de la publication :
Étienne Glémot

Rédacteur en chef :
Muriel Noirot

Comité de rédaction :
Bureau municipal
et service communication

Maquette & Conception :
STUDIO RICOM
www.studioricom.com

Impression : SETIG

Distribution :
ASURE Services

Tirage : 2 800 exemplaires
sur papier recyclé.

Dépôt légal : ISSN 2650-605X

Le Journal du Lion est distribué dans toutes les boîtes aux lettres, y compris Stop Pub (4 numéros par an tous les 3 mois). Si toutefois vous ne le recevez pas, merci de nous le signaler en adressant un e-mail à communication@leliondangers.fr en indiquant vos nom, prénom et adresse complète.



le **Lion** d'Angers

“BONNE RENTRÉE À TOUTES ET TOUS!”



L'AGENDA DES MANIFESTATIONS

Samedi 6 septembre

De 9h à 12h30

Forum des associations
Complexe sportif Lucien Mérignac

**Samedi 20 et dimanche
21 septembre**

Journées européennes
du Patrimoine

Programme sur :
journeesdupatrimoine.culture.gouv.fr

Mardi 23 septembre

À 19h

Réunion publique sur
le SCoT (Schéma de
Cohérence Territoriale)
Maison du Pays de l'Anjou bleu
(2 rue Gilier à Segré)

Vendredi 26 septembre

À 19h30

Rencontre avec Yan
Lespoux en lice pour le
prix Cezam 2025 avec son
roman "Pour mourir"
Salle des fêtes d'Andigné
Plus d'infos : valleesduhautanjou.fr

Lundi 6 octobre

À 20h30

Conseil municipal

**Du lundi 6 au dimanche
12 octobre**

Semaine bleue : semaine
nationale des retraités
et des personnes âgées
Programme à venir sur
leliondangers.fr

**Du jeudi 16 au dimanche
19 octobre**



Mondial du Lion : 40^e édition
Plus d'infos : www.mondialdulion.com

Vendredi 17 octobre

À 18h

Cérémonie
pour l'anniversaire
et la fin du jumelage
avec Wiveliscombe
Salle des fêtes d'Andigné

Mardi 28 octobre

De 9h30 à 12h30

Permanence des
conseillers France Rénov'
France Services Le Lion d'Angers
- gratuit

Mardi 11 novembre



9h30 au cimetière d'Andigné

10h30 au monument aux morts
place Charles de Gaulle

Cérémonie commémorative
de l'anniversaire de l'Armistice
signé le 11 novembre 1918

Samedi 15 novembre

De 10h à 12h

Masterclass musicale
avec Rhizottome
Ecole de musique de l'Anjou bleu
Sur inscription - plus d'infos :
valleesduhautanjou.fr

Mercredi 19 novembre

À 12h

Repas des aînés
Salle Emile Joulain

Samedi 22 novembre

Dès 14h

Mission Zéro : en avant pour
la réduction des déchets
Hippodrome - gratuit.
Plus d'infos : 3rdanjou.com

Mercredi 26 novembre

À 12h

Repas des aînés
Salle des fêtes d'Andigné.

Vendredi 28 novembre

À 19h

Spectacle
"Cépages dansants"
compagnie La Grive
Gratuit - tout public
Salle Emile Joulain
Plus d'infos : valleesduhautanjou.fr

Lundi 1^{er} décembre

À 20h30

Conseil municipal

Infos PRATIQUES

- ➔ **MAIRIE DU LION D'ANGERS**
Place Charles de Gaulle
49220 Le Lion d'Angers / BP 40017
02 41 95 30 16
mairie@leliondangers.fr
www.leliondangers.fr
Ouverture : Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h30 et de 13h45 à 17h00 ; jeudi de 9h à 12h30 et samedi de 9h à 12h.
- ➔ **MAIRIE ANNEXE D'ANDIGNÉ**
5, rue de la Croix-Ruau
49220 Andigné
02 41 61 30 08
mairie@leliondangers.fr
Ouverture : mercredi de 9h15 à 12h15.
- ➔ **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES**
Place Charles de Gaulle / BP 10032
49220 Le Lion d'Angers
02 41 95 31 74 / Fax : 02 41 95 17 87
contact@valleesduhautanjou.fr
www.valleesduhautanjou.fr
- ➔ **OFFICE DU TOURISME
DE L'ANJOU BLEU**
56, rue du Général Leclerc
49220 Le Lion d'Angers
02 41 92 86 83
officedetourisme@anjoubleu.com
www.tourisme-anjoubleu.com
- ➔ **CENTRE FINANCES PUBLIQUES**
22 rue Charles de Gaulle
49500 SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU
02 41 94 63 10
- ➔ **LA POSTE**
44, rue du Général Leclerc
49220 Le Lion d'Angers
- ➔ **POLICE MUNICIPALE**
Standard de la mairie ou, en dehors
des horaires d'ouverture de la mairie,
02 41 95 74 68
- ➔ **GENDARMERIE**
Avenue des Acacias
49220 Le Lion d'Angers
02 41 95 30 13
- ➔ **3RD'ANJOU - COLLECTE
ET TRAITEMENT DES DÉCHETS**
103 rue Charles Darwin / 49125 Tiercé
02 41 59 61 73
- ➔ **S.A.U.R. - SERVICE DES EAUX**
Souscription : **02 44 71 05 50**
Urgence : **02 44 71 05 58**
- ➔ **URGENCES**
SAMU : **15** / Police Secours : **17**
Pompiers : **18** ou **112**
Pharmacie de garde : **32 37**
Médecins de garde
(soir et week-end) : **116 117**
Enfance en danger : **119**
Violences Femmes Infos : **3919**

LE TISSU ASSOCIATIF LOCAL MIS À L'HONNEUR !

RENDEZ-VOUS SAMEDI 6 SEPTEMBRE POUR
LE TRADITIONNEL FORUM DES ASSOCIATIONS
AU COMPLEXE SPORTIF LUCIEN MÉRIGNAC.

Venez découvrir les associations lionnaises dans toute leur diversité, avec les nombreuses activités qu'elles vous proposent sur le territoire. Badminton, football, vélo, athlétisme, arts martiaux, volley-ball, escalade, marche, gymnastique, rugby, tennis... il y en aura pour tout type de sportif, petits et grands. Les activités artistiques seront bien représentées aussi : danse, chant, musique, activités manuelles, poker, bibliothèques... Et si vous avez l'âme d'un citoyen engagé, n'hésitez pas venir vous informer auprès des associations de parents d'élèves, structures à caractère social (don du sang par exemple) ou environnementales. Retrouvez aussi sur place les différents comités qui œuvrent au quotidien : club rencontre et loisirs, comités des fêtes, de jumelage, du souvenir français, et conseil de développement de l'Anjou bleu... Autant d'instances qui accueilleront volontiers celles et ceux qui souhaitent participer à faire vivre la ville !



Tout au long de la matinée, vous pourrez participer à des animations et des initiations, rencontrer les bénévoles et vous inscrire pour la saison à venir.

+ d'infos : lelionsdangers.fr

Bien manger avec la Maison de l'Alimentation itinérante

Dans le cadre de son Projet Alimentaire de Territoire (PAT), le Pays de l'Anjou Bleu accueillera une étape de la Maison de l'Alimentation itinérante à Segré du 24 octobre au 6 novembre puis au Lion d'Angers du 8 au 21 novembre 2025 sur la place Charles de Gaulle !

Porté par l'association d'éducation alimentaire « Aux Goûts du jour », ce projet sillonne tout l'ouest de la France depuis 4 ans. La Maison de l'Alimentation Itinérante propose un programme complet de sensibilisation au bien-manger. Elle sera ouverte au public du mercredi au samedi. Ce temps fort est aussi l'occasion de valoriser les initiatives du territoire. Visites, rencontres, découvertes, dégustations, jeux... seront proposés également par nos agriculteurs, nos associations, et tous ceux qui s'investissent au quotidien pour bien manger ! Avis aux structures qui souhaitent proposer des actions, n'hésitez pas à participer !

+ d'infos : www.maison-alimentation.fr

Voir la vie en bleu...

La population vieillit... Cependant, l'avancée en âge ne doit pas être vécue comme une fatalité ou être synonyme de déclin. Les aînés s'inscrivent aujourd'hui dans la vie sociale de leur territoire et le revendiquent. La semaine bleue du 6 au 12 octobre leur sera consacrée. En proposant des activités, des animations et des ateliers à destination des seniors, l'événement sera l'occasion de promouvoir les contributions que tous les aînés peuvent apporter à la collectivité quel que soit leur âge, leur état de santé, leur niveau d'autonomie et leur lieu de vie.

Programme à venir sur lelionsdangers.fr



Le Lion
EXPRESS

11 NOVEMBRE : JOUR DE MÉMOIRE

Le 11 novembre est un jour de mémoire, celui où l'on fête l'Armistice de 1918 qui mit fin aux combats de la Première Guerre mondiale (1914-1918), celui où l'on commémore la victoire et la paix et celui où l'on rend hommage à tous les soldats morts pour la France.

La ville vous donne rendez-vous mardi 11 novembre, à 9h30 au cimetière d'Andigné et à 10h30 aux monuments aux morts place Charles de Gaulle au Lion d'Angers.

LE MONDIAL DU LION A 40 ANS !

Le célèbre championnat du monde des jeunes chevaux de concours complet revient du 16 au 19 octobre. Depuis 40 ans, cet événement unique rassemble les meilleurs chevaux de 6 et 7 ans et leurs cavaliers sur le site du Parc de l'Isle Briand au Lion d'Angers.

Vivez une expérience équestre inoubliable entre sport de haut niveau, nature préservée et animations pour toute la famille. Assistez aux trois épreuves emblématiques :

- le dressage (jeudi et vendredi),
- le cross-country (samedi),
- le saut d'obstacles final (dimanche).

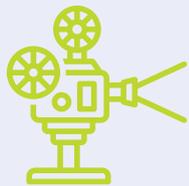


Les nouveautés 2025

Les visiteurs profiteront d'un village réorganisé et pensé comme un lieu de vie.

Passionnés de sport, familles, curieux, ou visiteurs d'un jour, profitez également d'animations et d'une ambiance festive pour célébrer les 40 ans du Mondial !

+ d'infos et billetterie : mondialdulion.com



DEVENEZ PROJECTIONNISTE BÉNÉVOLE !

Si vous êtes disponible quelques heures par mois, rejoignez l'équipe de projectionnistes bénévoles au sein de l'association Familles Rurales au Lion d'Angers. Vous participerez à l'organisation des séances de cinéma sur la commune, vous serez formés et accompagnés et vous contribuerez à une offre culturelle de proximité qui favorise l'animation des territoires ruraux.

Contactez l'association : familieruralelelion49@gmail.com



NOS AÎNÉS EN FÊTE !

VOUS AVEZ PLUS DE 70 ANS ET
VOUS HABITEZ AU LION D'ANGERS ?

Participez au repas des aînés, un temps convivial organisé par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) rien que pour vous ! Il aura lieu au Lion d'Angers le 19 novembre et à Andigné le 26 novembre.

Inscrivez-vous !



Bulletin d'inscription

(à déposer en mairie ou à envoyer par mail à mairie@leliondangers.fr)

REPAS DES AÎNÉS 2025

Madame

Née le

Monsieur

Né le

Demeurant à :

.....

.....

Participera(ont) au repas des aînés :

mercredi 19 novembre à 12h
salle Emile Joulain au Lion d'Angers
(Réponse attendue pour le 10 novembre)

mercredi 26 novembre à 12h,
salle des fêtes d'Andigné
(Réponse attendue pour le lundi 17 novembre)

Et verse(nt) la somme de.....€
correspondant à la participation
financière demandée (soit 10 € par
personne ; 20 € pour le/la conjoint(e)
s'il ou elle a moins de 70 ans).

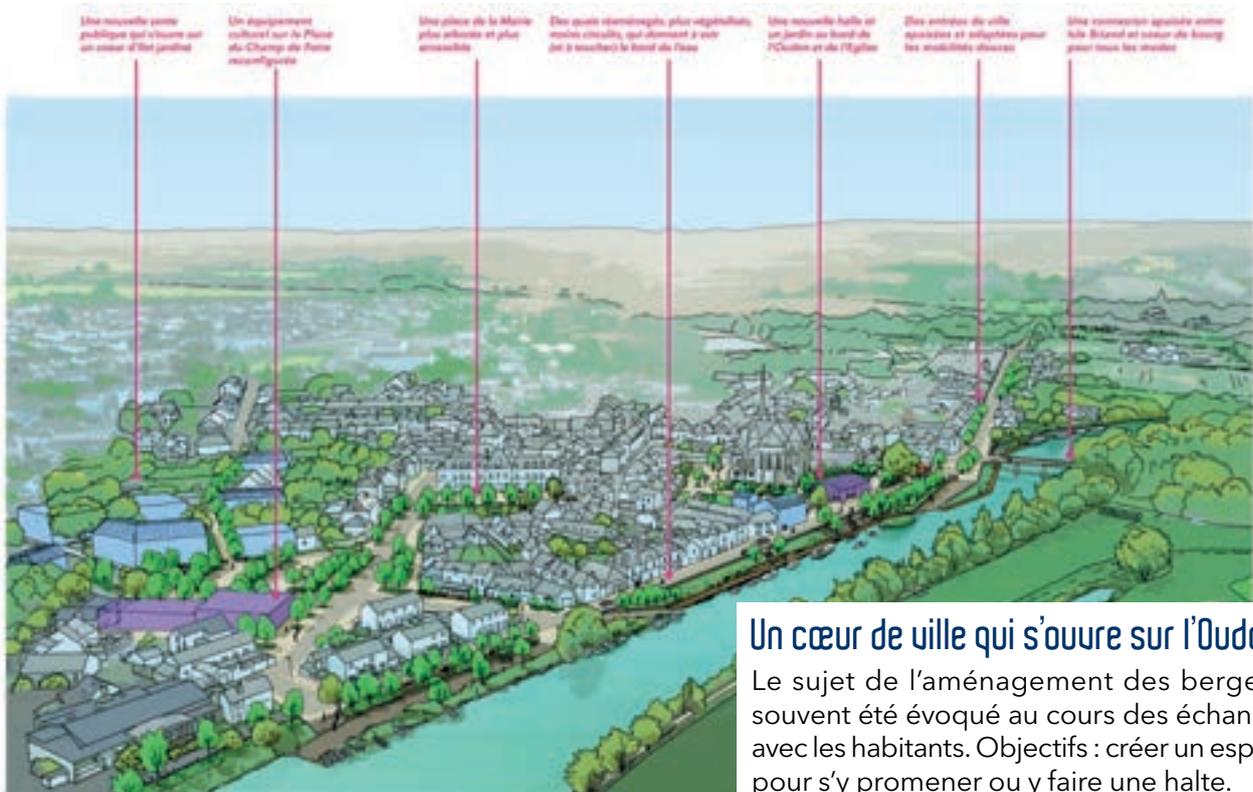
Signature :



ÉTUDE URBAINE EN COURS : QUELLE VILLE DEMAIN ?

La municipalité est engagée dans une étude urbaine prospective : dans quel cadre de vie allons-nous vivre demain ? Comment allons-nous nous déplacer, vers les écoles, vers les rivières ? Quelles activités allons-nous pouvoir faire dans l'espace public ? Les objectifs sont multiples : accompagner le développement et l'attractivité du Lion d'Angers, maintenir un niveau de qualité de vie satisfaisant pour les habitants, répondre aux enjeux climatiques...

L'équipe du cabinet d'architectes et d'urbanistes Ville Ouverte, en charge de ce travail, a recueilli vos propositions au cours de plusieurs temps d'échanges avec vous. Les premières orientations envisagées pour l'avenir de la commune vous ont été présentées sur le marché en juillet dernier. Pour celles et ceux qui n'ont pas pu y assister, faisons le point sur les pistes de réflexion en cours !



Un cœur de ville qui s'ouvre sur l'Oudon :

Le sujet de l'aménagement des berges a souvent été évoqué au cours des échanges avec les habitants. Objectifs : créer un espace pour s'y promener ou y faire une halte.

Un plateau d'équipements, trait d'union entre le centre-bourg et les nouveaux quartiers à venir

Des nouveaux quartiers vont voir le jour au nord (lotissement Revion, projets sur Les Hauts du Courgeon...). Le plateau d'équipements actuellement composé du complexe sportif et des structures enfance-jeunesse (groupe scolaire, accueils de loisirs, école de musique, collège ...) est devenu un lieu de vie à part entière. Un parc de nature pourrait être créé vers le Courgeon avec

des aires de jeux, des espaces conviviaux... Le complexe pourrait être végétalisé. Les voies douces seraient prolongées afin de permettre aux enfants de se rendre à pied ou à vélo vers ces équipements de façon sécurisée. La requalification des entrées de ville, le projet d'une nouvelle résidence seniors, le dynamisme des zones d'activités économiques ou des zones

commerciales, l'aménagement d'îlots verts dans la ville, sont aussi des sujets abordés au cours de l'étude.

Retrouvez tout le détail des panneaux présentés en juillet dernier sur :



C'EST LA RENTRÉE : QUELLES SONT LES DÉMARCHES ?

APRÈS DES VACANCES BIEN MÉRITÉES, NOS BAMBINS REJOIGNENT LES BANCS DE L'ÉCOLE. POUR FACILITER VOS DÉMARCHES, CONNECTEZ-VOUS SUR LE PORTAIL FAMILLE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VALLÉES DU HAUT-ANJOU.

Ce portail vous permet d'inscrire vos enfants en toute autonomie et facilement aux services suivants :

- L'accueil périscolaire du matin et/ou du soir, avant et/ou après les classes, à Récréa'Lion, (services disponibles au Lion d'Angers et à Andigné) ;
- Au service de restauration scolaire géré par la Cantine d'Edmond ;
- À l'accueil de loisirs de Récréa'Lion pour les enfants à partir de 3 ans jusqu'à 11 ans (ouvert les mercredis et durant les vacances scolaires, en journée ou demi-journée, avec ou sans repas) ;
- Au service jeunesse de Récréa'Jeunes pour les ados entre 11 à 17 ans (ouvert les mercredis et pendant les vacances scolaires) ;
- À un camp d'été (inscriptions en mai pour l'été qui suit).

Vous pouvez utiliser le portail Familles pour signaler une absence à ces mêmes services via la messagerie intégrée. Vous pourrez également y retrouver vos factures et vos attestations de paiement et si besoin, signaler un déménagement dans l'une des autres communes des Vallées du Haut-Anjou.



Pour votre première connexion au portail, munissez-vous du carnet de santé de votre enfant, de votre quotient familial CAF/MSA et de votre attestation de responsabilité civile. Une fois tous les documents près de vous réunis, cliquer sur « Créer mon dossier familles » et laissez-vous guider !

Connectez-vous sur :
portailfamilles.valleesduhautanjou.fr

En savoir plus sur
le portail famille :



**Le Lion
EXPRESS**

NOUVEAU MATÉRIEL À L'ÉCOLE

Pour cette rentrée, la moyenne section de l'école maternelle accueille du nouveau matériel ! Deux vidéoprojecteurs vont permettre aux institutrices de projeter des photos, par exemple d'une sortie scolaire, des vidéos en lien avec une activité, des œuvres d'art pour un projet artistique, des productions d'élèves, des paroles pour apprendre une comptine, et bien d'autres choses encore !

Ces outils vont apporter une vraie plus-value pédagogique.

Du côté restauration, la cantine d'Edmond a accueilli un nouveau four. De quoi continuer à servir des bons repas aux enfants, toujours issus au maximum de produits locaux. D'ailleurs, vous cherchez le menu de la cantine, rendez-vous sur le site de la mairie lelionsangers.fr (accès rapide en page d'accueil).



POUR UNE VILLE, PROPRE ET AGRÉABLE, **TOUS CONCERNÉS !**

La mairie du Lion d'Angers s'efforce, avec ses partenaires, de maintenir un cadre de vie satisfaisant. Alors que les services municipaux assurent le nettoyage de la voie publique et l'entretien des espaces verts, la collecte et le traitement des déchets ont été confiés au syndicat des 3RD'Anjou. Mais chacun de nous peut également participer à maintenir un environnement agréable et propre...



3 questions à...

Blandine COPIE,
Responsable prévention des déchets
au syndicat des 3RD'Anjou

QUELLES INCIVILITÉS PEUVENT ÊTRE RÉGULIÈREMENT CONSTATÉES AU LION D'ANGERS ?

Nous constatons régulièrement des dépôts sauvages aux pieds des points d'apport volontaire, voire même dans la nature : du verre, des ordures ménagères, des encombrants, etc. Pourtant, tous les services et les infrastructures, sont disponibles pour pouvoir trier et jeter ses déchets comme il le faut. En effet, soit on dispose d'un bac chez soi, soit on a une carte service déchets. En plus, le geste de tri est devenu plus facile : les papiers et les emballages vont dans le même contenant. Et puis, il y a une belle et grande déchèterie au Lion d'Angers, il est possible d'y effectuer 18 passages par an, c'est conséquent !

Nous constatons également la présence de gros cartons. C'est un problème pour nous et pour les usagers. Parce que ces emballages volumineux bloquent l'ouverture des points d'apport volontaire et le vidage des bacs individuels. Ou bien, ils empêchent le bon fonctionnement des chaînes dans les centres de tri et provoquent un arrêt, une panne ou une casse, etc. Cela représente du temps perdu mais aussi un coût supplémentaire. Donc si mon carton est plus gros qu'une boîte à chaussure, je vais le déposer en déchèterie.

COMMENT FAIRE POUR RÉDUIRE SES DÉCHETS ?

La loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC) propose de nombreuses mesures pour engager la transition vers une économie circulaire dans le quotidien des français. Et il y a des gestes très faciles à mettre en pratique. Il est possible d'acheter en vrac, d'utiliser des contenants réutilisables ou que l'on peut faire soi-même avec du tissu de réemploi. Le syndicat des 3RD'Anjou sera présent sur le marché au Lion d'Angers le 5 septembre pour évoquer toutes ces possibilités avec vous. La Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) sera également à nos côtés pour promouvoir auprès des professionnels l'usage de contenants réutilisables, notamment dans la restauration et la vente à emporter.

Il est possible aussi de trier ses bio-déchets « bio-ressources ». Nous avons mis en place plusieurs abri-bacs pour permettre aux habitants du centre-bourg de composter leurs déchets. Si vous souhaitez participer à cette initiative, il est encore possible de s'inscrire auprès des 3RD'Anjou.

Enfin, toute l'année, nous organisons des forums composteurs et nous proposons des aides financières pour s'équiper d'un lombricomposteur.

De façon générale, revoir ses modes de consommation permettra de réduire ses déchets. Il s'agit de se poser les bonnes questions dès l'achat et éviter d'acheter du neuf en permanence.

Samedi 22 novembre, nous organisons un grand événement gratuit, « Mission Zéro » dans les salles de l'hippodrome du Lion d'Angers. Les habitants y trouveront des astuces simples pour réparer et réutiliser. Il y aura plein d'animations intéressantes : récupération d'objets de seconde main, ateliers de réparation avec les associations locales, informations sur les aides financières disponibles pour réparer son électroménager, des ateliers de cuisine, furoshiki, déco, broderie, etc. La journée se clôturera par un spectacle à destination des familles.

POURQUOI EST-CE IMPORTANT QUE CHACUN AGISSE À SON NIVEAU ?

La prévention des déchets, c'est un élément clé pour notre environnement et pour la préservation de nos ressources naturelles. Un déchet, ça pollue quand on le produit mais aussi quand on le jette. Il va générer de l'énergie pour son transport, pour son traitement, etc. et bien plus encore, si on le jette n'importe comment. Certains objets neufs sont fabriqués loin de chez nous dans des conditions de travail déplorables. Il y a là un enjeu social. Et plus proche de nous, il s'agit de préserver la propreté de nos espaces, notre santé et notre cadre de vie. C'est aussi pour nous qu'il faut agir !

DÉPÔTS SAUVAGES, QU'EST-CE QUE JE RISQUE ?

DÉPOSER, ABANDONNER, JETER OU DÉVERSER DES DÉCHETS EN DEHORS DES EMPLACEMENTS PRÉVUS OU AUTORISÉS, ET NOTAMMENT DEVANT LES CONTENEURS AU LIEU DE LES METTRE À L'INTÉRIEUR, C'EST UN DÉPÔT SAUVAGE ET C'EST INTERDIT.

Cet acte anti-citoyen est également une véritable nuisance visuelle et environnementale. Il peut avoir des conséquences sanitaires néfastes à court et long terme (rongeurs, maladies, pollutions...).

Tout dépôt sauvage est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 €. En cas d'intervention des services techniques pour l'enlèvement de

dépôt sauvage, des frais de 130 € sont appliqués.

Par ailleurs, lorsque vous devez vous débarrasser de déchets volumineux tels que les encombrants, le dépôt se fait à la déchèterie du Lion d'Angers.

Pour lutter contre ce fléau, il est essentiel d'être tous vigilants et d'alerter la police municipale.



EN CHIFFRES



UN FRANÇAIS PRODUIT
EN MOYENNE
590 KG
DE DÉCHETS PAR AN.



C'EST
2 FOIS PLUS
DE DÉCHETS QU'IL Y A 40 ANS !



POUR UNE FAMILLE
DE 4 PERSONNES, CELA REPRÉSENTE
+ DE 2,5 TONNES
= POIDS D'UN HIPPOPOTAME



Pour en savoir + : 02 41 59 61 73 - contact@3rdanjou.fr

8 gestes citoyens pour une ville propre



Dans la rue, je jette mes déchets dans les corbeilles ou les conteneurs.

Je trie mes déchets dans le bon contenant : retrouvez les consignes de tri ici.



Je n'abandonne pas mes encombrants. Pensez aux associations telles que l'Arbre vert qui vont permettre le réemploi de vos meubles ou de vos électroménagers. Et sinon, je me rends à la déchèterie la plus proche !

Je ne jette pas mes mégots par terre en pleine rue, j'utilise les cendriers de rue sur les poubelles équipées, ou bien j'achète un petit cendrier de poche. Et je ne fume pas dans les zones sans tabac (aux abords des écoles et du complexe sportif).



J'utilise les toilettes publiques.

Je ramasse les déjections de mon chien.



Je signale les problèmes de propreté ou les dégradations constatées sur Intramuros ou auprès de l'accueil de la mairie.

Je participe à la journée citoyenne chaque année.



RÉDUIRE SES DÉCHETS, COMMENT FAIRE ?

Dans une démarche de prévention et d'information, le syndicat des 3RD'Anjou sensibilise régulièrement les usagers sur l'importance de la réduction des déchets à la source et du geste de tri.

Pourquoi c'est important ?

Jeter moins, c'est limiter la quantité de déchets à incinérer, à recycler ou à enfouir, pour protéger notre environnement et notre santé mais aussi pour faire des économies.

Pour aider les habitants et les acteurs économiques, différentes actions sont mises en place :

- La collecte sélective et l'extension des consignes de tri : désormais, tous les emballages et papiers se trient et se jettent dans le conteneur ou la poubelle jaune !
- La tarification incitative : les usagers paient en fonction de l'utilisation du service de collecte des déchets.



Et aussi :

- **Pensez au compostage, au broyage et au jardinage au naturel :**

Les 3RD'Anjou vous aident financièrement à acquérir un composteur ou un broyeur thermique.

- **Ayez le réflexe du réemploi :**

Faites réparer vos objets ou donnez-les pour de la seconde main. Trouvez un acteur de l'économie circulaire ici.



Plus d'infos : 3rdanjou.fr

GUILLAUME LIZÉ ET MARC FRANGEUL, AUX MANETTES DE L'ASSOCIATION DES JARDINS FAMILIAUX

Guillaume et Marc, présidents et vice-présidents des jardins familiaux, aiment surtout cultiver une bonne ambiance au sein de l'association. Avec le nouveau bureau élu depuis janvier dernier, ils s'occupent de distiller un esprit de famille et de convivialité.

PARLEZ-NOUS DE L'ACTIVITÉ DE VOTRE ASSOCIATION...

Guillaume : Les jardins familiaux, c'est 32 cabanes et le double de parcelles qui font chacune 150 m². Nos membres sont issus de tous milieux. Le plus jeune d'entre nous a environ 25 ans et le plus âgé, 85 ! Depuis au moins deux ans, on remarque un intérêt grandissant chez des jeunes trentenaires et quarantenaires. C'est lié à la fois aux nouveaux lotissements qui attirent de jeunes familles sur la commune. Mais les gens ont envie aussi de consommer des produits de qualité et de faire des économies ! La vie est devenue chère... Mais bien sûr, pour le bon fonctionnement des jardins, nous avons mis en place un règlement. Parce que le jardinage c'est du travail et l'entretien de sa parcelle, c'est primordial ! On passe les trois quarts de notre temps à désherber. Et quand la mauvaise herbe monte en graine, elle peut s'installer dans la parcelle à côté. Un règlement, c'est important pour du bon voisinage.

Marc : Aujourd'hui, nous refusons du monde malheureusement. Nous avons constitué une liste d'attente. Il faudrait étendre les jardins familiaux avec une travée supplémentaire pour pouvoir y répondre favorablement ! Mais nous sommes contents de rencontrer ce succès. L'ambiance est bonne. Les gens s'entraident beaucoup. Les anciens partagent leurs savoir-



faire avec les débutants. Il nous arrive régulièrement de troquer des légumes. En cas d'absence, le voisin vient arroser la parcelle. Bref, il y a toujours quelqu'un pour vous aider. L'expression « jardin familial » convient tout à fait à la réalité !

LA CONVIVIALITÉ, C'EST IMPORTANT POUR VOUS ?

Guillaume : Oui, complètement ! Lorsque je me suis engagé dans le bureau, j'étais nouveau dans l'association. Plus personne ne voulait s'impliquer, c'est dommage ! Avec la nouvelle équipe, nous voulons dynamiser l'association et amener de nouvelles choses. Déjà, nous aimerions refaire l'allée principale et installer des bordures en bois pour que ce soit plus propre en bordures de terrains. Ensuite, nous aimerions organiser des animations. Le 13 septembre, nous proposons aux membres un pique-nique convivial au sein des jardins. Au programme : barbecue, apéro, pétanque et convivialité ! Enfin, on

a mis en place une conversation whatsapp pour échanger plus facilement.

Marc : Nous n'avons pas l'occasion de nous voir tous ensemble. Certains jardiniers viennent le matin, d'autres le soir après le boulot... Bien sûr, on se croise mais on ne peut pas voir tout le monde. Et pourtant on partage la même passion, le même intérêt... Le 13 septembre, ce sera notre premier temps convivial. On espère pouvoir en proposer d'autres !

AVEZ-VOUS D'AUTRES PROJETS ?

Guillaume : Le comité consultatif des enfants et Récréation vont venir visiter les jardins familiaux en septembre. Nos aînés vont être heureux de partager leurs connaissances. Ce sera l'occasion de leur montrer que les légumes ne poussent pas dans une boîte de conserve. C'est important pour les générations à venir de connaître ce lien avec la terre !

PIERRE CAMUS, NOUVEL ARTISAN COUTELIER AU LION D'ANGERS

De ses couteaux ramenés comme souvenirs de vacances durant son enfance, il en a fait aujourd'hui sa passion ! Pierre Camus, 25 ans, a installé son atelier de coutellerie artisanale, Baldur, au Lion d'Angers. Certifié Artisan d'Art par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat Pays de la Loire, ses créations allient l'excellence du savoir-faire traditionnel à son engagement en faveur de l'écologie.

PRÉSENTEZ-NOUS VOTRE ACTIVITÉ ?

Pierre : *Je produis ici de A à Z des couteaux de cuisine, de table et de poche. J'essaie de réunir des savoir-faire traditionnels avec une approche plus moderne dans le respect de valeurs autour de l'écologie et du développement durable. Cela se traduit dans les manières de faire et dans les matériaux que j'utilise. En lieu et place du bois exotique ou de matières synthétiques, je vais utiliser, grâce à une entreprise nantaise, de la drêche, un matériau issu des résidus du brassage de la bière. Cela permet de proposer des manches très solides, design et issus de l'économie circulaire. Je travaille également avec du bois de récupération qui provient de barriques de vin, fournis par un domaine viticole de la région. Ces couteaux ont une histoire et une identité fortes ! J'utilise aussi du plastique recyclé. Il n'y a rien de chimique dans ma production. La drêche remplace la colle, absente de ma production. Et les traitements thermiques sont réalisés avec de l'huile végétale, au lieu d'huile de synthèse, tout est naturel ! L'écologie est au cœur de la création de mon projet d'entreprise.*

QUEL EST VOTRE PARCOURS ?

Les couteaux, c'étaient pour moi des souvenirs régionaux que je rapportais des vacances lorsque j'étais enfant mais au final, c'est plus que ça. J'ai effectué mon CAP à l'école coutelière de Thiers dans le Massif Central, en apprentissage au sein de l'entreprise Morta près de Saint-Nazaire. J'ai poursuivi avec eux en alternance dans le cadre de mon brevet de maîtrise. C'est là que j'ai appris tous les rudiments du métier et que j'en ai découvert toutes les facettes : comment faire un prototype, trouver des matériaux, mettre en production, faire la communication... A la suite, j'ai effectué un voyage en Nouvelle-Zélande où j'ai rencontré des professionnels passionnés et chevronnés mais qui ont du mal à réaliser leur projet là-bas.

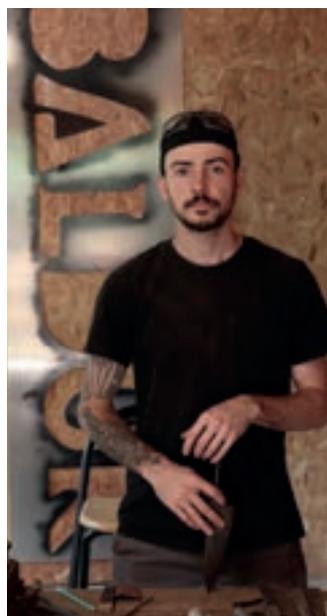
J'ai réalisé quelle chance j'avais d'être français et à mon retour, j'ai monté mon activité. Le réseau Initiative Anjou m'a accompagné dans mon lancement et c'est au Lion d'Angers que j'ai trouvé des locaux disponibles. C'est une ville très dynamique toute l'année.

POURQUOI AVOIR CHOISI LA COUTELLERIE ?

Parce qu'on peut travailler différents matériaux et innover sans cesse. Et dans ce domaine, la source d'inspiration est inépuisable. Le couteau est aussi un objet de tradition, qui traverse les âges, et qu'on collectionne. Et surtout, on vit dans le pays de la gastronomie où l'artisanat est porté en haute estime, avec un niveau d'excellence. C'est source d'inspiration !

QUELS SONT VOS PROJETS ?

Mon site web propose plusieurs gammes de couteaux en vente en ligne ainsi que des couteaux sur-mesure. J'aime l'idée de créer des pièces uniques ! Je travaille actuellement avec La Fabulerie pour présenter un stand avec d'autres



artisans d'art lors du Mondial du Lion. J'ai également des opportunités de collaboration, avec notamment la Fonderie Doure qui me loue actuellement les locaux à côté de chez eux. L'atelier est ouvert au public le mercredi et le jeudi de 13h à 17h, passez me voir !

**Baldur, 3 impasse Bertin,
Zone d'activités de la
Sablonnière au Lion d'Angers
- baldurfrance.fr**

Zoom sur les chantiers en cours ou à venir

RAPPEL | PARCELLES CONSTRUCTIBLES À VENDRE

Des parcelles de 435 m² à 785 m² sont toujours disponibles à la vente dans le lotissement Revion. Situé à proximité des écoles et des complexes sportifs, le lotissement bénéficie d'une situation idéale pour accueillir de nouveaux couples et familles.

Le prix de vente est en baisse sur certains terrains.

Pour obtenir plus d'informations, contactez le service urbanisme au 02 41 95 30 16 ou par mail à urbanisme@leliondangers.fr

Les travaux achevés



NOUVEAUTÉ DANS LA COUR DE RÉCRÉ !

Vendredi 6 juin, un mur d'escalade a été inauguré dans l'École élémentaire Edmond Girard.

Ce projet fait suite à la demande des élèves. Il permet d'exploiter un mur de la cour qui était jusqu'ici non utilisé. Ce mur d'escalade remporte un franc succès parmi les enfants...

Les travaux en cours

TRAVAUX À ANDIGNÉ

La première phase de travaux sur les réseaux d'assainissement va s'achever à la rentrée. La mise en séparatif a été réalisée dans les rues de la Libération, de l'Oudon et de la Chapelle des Vignes, ainsi que du lotissement des Tailles. Ils vont permettre de réduire les eaux de ruissellement collectées lors des épisodes pluvieux et éviter ainsi les débordements d'eaux usées.

D'autres travaux se poursuivent et notamment l'enfouissement des réseaux électriques rues de la Libération et de l'Oudon. Des aménagements de voirie rue de la Libération seront entrepris fin 2025 - début 2026 par la municipalité et le Conseil départemental de Maine-et-Loire. Objectifs : renforcer la sécurité des habitants et favoriser un meilleur partage entre les piétons, les scolaires, les cyclistes, les véhicules et les engins agricoles.



AMÉNAGEMENTS DU PARVIS DE L'ÉCOLE EDMOND GIRARD

Deux bancs ont été installés pour permettre aux parents de profiter, dès cette rentrée, d'une zone d'attente agréable devant l'école.



UN NOUVEAU MOBILIER SQUARE DES LIBERTÉS

Le banc réalisé lors de la journée citoyenne avec l'artiste sculpteur Vincent Tétu, est installé square des libertés.

Les travaux à venir



APPEL AUX DONS POUR LA RÉNOVATION DE L'ORGUE

L'orgue situé dans la tribune de l'église du Lion d'Angers a été fabriqué par Aristide Cavaillé-Coll (tout comme celui de Notre-Dame-de-Paris !). Il a été acheté grâce à la comtesse de Trédern en 1883. Cette illustre figure locale est l'ancienne propriétaire du Château de l'Isle Briand et héritière du Château de Brissac grâce à son premier mariage avec le duc de Brissac, mort à la guerre en 1870 ! Autant dire que l'histoire de cet orgue est fascinante ! Pour découvrir ce trésor historique, nous vous donnons rendez-vous pendant les journées du patrimoine samedi 20 septembre. Des visites commentées auront lieu en l'église du Lion d'Angers à 11h et à 16h. Et à 17h, une conférence sera animée par M. Charles-André de Brissac, actuel propriétaire du château de Brissac et M. Alain Peltier, président de l'association des amis des églises du Lion d'Angers et d'Andigné. A cette occasion, un appel aux dons sera lancé avec la Fondation du Patrimoine afin de procéder à la rénovation de l'orgue classé. Ce sera une belle occasion d'en apprendre davantage sur notre histoire locale !

DU NOUVEAU CHEZ VOS COMMERÇANTS, ARTISANS ET ACTIVITÉS DE SERVICES

L'actu de l'Entente des artisans et commerçants



ÇA BOUGE POUR L'ENTENTE DES ARTISANS ET COMMERÇANTS DU PAYS LIONNAIS

UN ÉTÉ FESTIF ET DES RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER !

L'Entente du Pays Lionnais a vécu un été riche en événements, mais également l'occasion de réfléchir aux défis à venir. Nous tenons à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui ont répondu présent !

Le 27 juin, dans le cadre de la **Fête de la Musique organisée par la mairie**, notre stand saucisses-frites a rencontré un vif succès. Il était agrémenté cette année d'une buvette grâce à l'aide et soutien du Comité des Fêtes du Lion-d'Angers. Ce fût pour nous tous un moment fort de partage très convivial avec les Lionnais.

Cependant, **la braderie et le vide-grenier du 13 juillet** ont été plus

déliés. Malgré une mobilisation des exposants et visiteurs, la forte chaleur a malheureusement découragé la foule l'après-midi. L'organisation a également été un défi, en raison du petit nombre de bénévoles. Un grand merci à ceux qui ont été présents ! Nous sommes dans la réflexion afin de pérenniser cet événement, qui dépendra notamment d'un nombre suffisant de forces vives. Mais les idées pour agrémenter cette journée ne manquent pas !

Merci ici aussi à la mairie du Lion d'Angers et ses collaborateurs pour leur aide et nous permettre de réaliser toutes ces belles choses.

À vos agendas pour la fin de l'année !

- Dimanche 5 octobre : la marche pour Octobre Rose.
- Dimanche 7 décembre : le marché de Noël dans le centre-ville du Lion-d'Angers.

Et pour mieux vous tenir au courant :

- Petite nouveauté ! Pour rester au courant de toute notre actualité et retrouver les bulletins d'inscription, rendez-vous sur notre tout nouveau site Internet : entente-pays-lionnais.fr
- Vous pouvez aussi nous suivre sur notre page Facebook.

CLÉMENCE BONSERGENT, INFIRMIÈRE PUÉRICULTRICE LIBÉRALE SPÉCIALISÉE DANS L'ACCOMPAGNEMENT EN PÉRINATALITÉ

Infirmière puéricultrice libérale, M^{me} Bonsergent vous accompagne avec douceur et bienveillance dès la grossesse et dans les premiers mois de vie de votre enfant.

Allaitement, alimentation, sommeil, soins, développement : elle est à vos côtés pour répondre à vos questions et vous soutenir dans votre parentalité.

Les visites se font à domicile, au Lion d'Angers et alentours, pour un accompagnement personnalisé dans le confort de votre foyer.



✚ d'infos : clemence-puericultrice.fr ou au 06 28 83 05 10

UNE NOUVELLE OFFRE POUR VOTRE CHEMINÉE

Installée sur la commune depuis le début de l'année, l'entreprise GCL49, vous propose le ramonage, l'entretien ainsi que l'installation de tout appareil bois/granulés ainsi que tout type de pompe à chaleur.

Génie Climatique du Lion 49 est à votre entière disposition pour étudier avec vous votre consommation par un calcul des déperditions de votre habitat de manière à être plus économe et plus écologique tout en améliorant votre confort de vie.

GCL49 installe également des climatisations de type pompe à chaleur air/air permettant un



confort optimal par fortes chaleurs et un chauffage de qualité durant l'hiver. RGE et décennale

Contact : 06 75 11 35 26



LE ZÉRO DÉCHET : RELEVONS LE DÉFI !



La démarche zéro déchet, c'est avant tout un ensemble de pratiques simples que chacun peut adopter pour réduire ses déchets et limiter le gaspillage.

LES 5R, LA MÉTHODE POUR BIEN COMMENCER

- **Refuser** : dire non aux sacs plastiques, aux pailles, aux couverts jetables et aux objets inutiles.
- **Réduire** : privilégier le vrac, les produits sans emballage et acheter en juste quantité.
- **Réutiliser** : choisir des objets réutilisables (gourdes, sacs en tissu, etc.) et les entretenir.
- **Redonner à la terre** : composter les restes alimentaires pour nourrir la terre.
- **Recycler** : trier et déposer les matériaux recyclables en point de collecte.

QUELQUES ASTUCES SIMPLES AU QUOTIDIEN :

- Remplacer les bouteilles plastiques par une gourde réutilisable.
- Utiliser des contenants réutilisables pour les courses.
- Adopter la cosmétique solide pour réduire les emballages.
- Fabriquer ses produits ménagers maison avec des ingrédients naturels.

LES 3RD'ANJOU VOUS AIDENT À RÉDUIRE VOS DÉCHETS GRÂCE À CES DISPOSITIFS :

- Aide à l'achat de couches lavables
- Aide à l'achat d'un broyeur thermique
- Mise à disposition d'un composteur bois ou plastique de 300 L ou 600 L
- Aide à l'achat d'un lombricomposteur

Les équipes des 3RD'Anjou sont présentes sur les marchés, n'hésitez pas à venir les rencontrer pour des conseils et repartir avec un petit cadeau recyclé et réutilisable !

RAPPEL

LES ESSUIE-TOUT DOIVENT ÊTRE JETÉS
DANS LES CONTENANTS DÉDIÉS AUX ORDURES
MÉNAGÈRES, ET NON DANS LES RECYCLABLES.

Pourquoi ? L'essuie-tout, fabriqué à partir de matériaux déjà recyclés, ne peut pas être retraité. De plus, le fait qu'il soit souvent souillé par des aliments ou des produits rend son recyclage impossible. Même s'il semble en papier, l'essuie-tout doit être jeté dans le bac des ordures ménagères ou dans le composteur et non dans le bac de tri.

L'essuie-tout, souvent mal trié, finit en refus de tri et génère des coûts. Opter pour des alternatives lavables permet de faire des économies !



Pour en savoir + : 02 41 59 61 73 - contact@3rdanjou.fr

Le tribunal judiciaire d'Angers recrute des conciliateurs de justice

Dominique Nectoux, conciliateur de justice au Lion-d'Angers, présente sa fonction : « *Le conciliateur de justice est recruté par le ministère de la Justice pour traiter des différends d'ordre civil. Il va chercher un accord avec les parties en conflit, pour éviter qu'elles en arrivent à un procès. Cet accord est rédigé et ensuite homologué par un juge, ce qui lui donne la force d'un jugement. Le conciliateur est un arbitre. Si un minimum de connaissances juridiques est requis, nous ne sommes pas des juristes mais seulement des experts en solutions équitables. Certes, il s'agit une fonction bénévole, mais qui s'avère valorisante parce qu'utile. C'est surtout une belle expérience humaine une fois à la retraite. Nous sommes actuellement 41 conciliateurs sur le Maine-et-Loire, dont 7 sont actuellement dédiés à la Maison de la Justice et du Droit d'Angers, et nous devons tenir 43 permanences à travers tout le département. Nous avons donc effectivement besoin de recruter.* »

Pour toute demande de renseignement, vous pouvez vous adresser à : dominique.nectoux@conciliateurdejustice.fr

GARANTS DU BIEN VIVRE-ENSEMBLE MÊME À L'ÉCOLE

LE 17 JUIN DERNIER, LES AGENTS DE LA POLICE MUNICIPALE SONT VENUS FÉLICITER LES ÉLÈVES MÉDIATEURS DU COLLÈGE SAINTE EMÉRANCE.

Les collégiens médiateurs, encadrés par le personnel de la vie scolaire, participent à lutter contre toute forme de violence au collège, en offrant une écoute bienveillante et de proximité à leurs camarades.



L'initiative a été lancée il y a 3 ans par l'établissement. Cette action s'inscrit désormais pleinement dans la vie des jeunes et participe au bien vivre ensemble au sein même du collège. Les agents de la Police municipale les ont accompagnés au cours de l'année scolaire dans ce rôle, au cours de plusieurs temps d'échanges. Ils leur ont fourni conseils et recommandations en cas de situations conflictuelles et leur ont donné des astuces pour se préserver eux-mêmes.

Retour en images | Les lionceaux de la mairie en visite à la caserne Berthezéne

La ville du Lion d'Angers veille à transmettre aux citoyens, notamment aux plus jeunes, les valeurs républicaines et à entretenir la mémoire des hommes et des femmes qui ont défendu le territoire national à travers l'Histoire. Dans cet esprit, le 2^e Régiment du Matériel de Bruz et la municipalité se sont rapprochés en 2023 afin de conclure un partenariat pour une durée de 3 ans.

Les membres des Lionceaux de la mairie, le Comité Consultatif des Enfants, ont pu découvrir la caserne Berthezéne située à Angers et la diversité des métiers qu'elle abrite.



Nouvel équipement au complexe Mérignac

Il est petit, précis et se faufile là où c'est nécessaire... Un nouveau robot tondeuse a fait son apparition sur le complexe Lucien Mérignac.



Grâce à son passage régulier, ce nouvel équipement permet d'améliorer l'entretien et la qualité de la pelouse sur le terrain de foot et ses abords !

Attention, ce n'est pas un jouet, merci de respecter le matériel municipal !

40 ans pour le jumelage avec les Anglais

Le 20 Octobre 1985, Mary Whitmarsh et André Thibault, respectivement maire de Wiveliscombe en Angleterre et du Lion d'Angers, jumelaient leurs deux communes.

Le 40^e anniversaire sera fêté lors d'une cérémonie officielle qui aura lieu à la salle des fêtes d'Andigné le 17 octobre à 18h. Cet événement marquera la fin du jumelage avec Wiveliscombe.

+ d'infos : jumelageliondangers49@yahoo.fr
06 82 67 06 65.

DU JUDO AU LION D'ANGERS... MAIS PAS QUE !

PAR LE LION JUDO, JU-JITSU, TAÏSO

Le dojo Alain Cartigny accueille les cours de judo enfants à partir de 4 ans (baby judo) les mardis et mercredis, pour adolescents le vendredi, les cours adultes le vendredi soir.



Les cours de ju-jitsu (un judo centré davantage sur l'auto-défense) sont ouverts aux ados (à partir de 11 ans) et adultes le lundi soir. Les cours de taïso ont lieu les mardis et jeudis ; le taïso est une méthode d'entraînement moderne, construite à partir d'exercices traditionnels de préparation au judo. Le taïso est adapté à tous les publics ! Que vous soyez débutant, sportif, ou non-sportif, le taïso vous permet : de renforcer le système musculaire, d'augmenter la souplesse, d'apprendre à se relaxer. Le Club sera bientôt labellisé « Sport santé » et ouvrira un cours de taïso santé à la rentrée le jeudi soir, il sera réservé aux personnes présentant des maladies longue durée.

Venez vous initier à une pratique sportive (2 cours d'essais) ouverte à tous, hommes et femmes, dans une ambiance amicale.

Pour tous renseignements complémentaires : lelion.judo@gmail.com



AGENDA ASSOCIATIF

**JEUDI 4 SEPTEMBRE
DE 14H À 18H**

Portes ouvertes du Club Rencontre et loisirs
Espace Saint-Exupéry
Après-midi de jeux et de partage

**JEUDI 11 SEPTEMBRE
À 20H30**

Séance cinéma (adultes)
Proposée par Familles Rurales
Salle Emile Joulain. Tarifs adultes : 5 €
(adhérent) et 6 € (non adhérent)

DIMANCHE 5 OCTOBRE

Marche pour Octobre Rose
Organisée par l'Entente des artisans
et commerçants du Pays Lionnais

**MARDI 28 OCTOBRE
À 15H ET À 20H30**

Séances cinéma (enfants et adultes)
Proposée par Familles Rurales
Salle Emile Joulain. Tarifs adultes : 5 €
(adhérent) et 6 € (non adhérent). Tarifs enfants
(-14 ans) : 4 € (adhérent) et 5 € (non adhérent)

**LUNDI 3 NOVEMBRE
À 20H30**

Ciné-débat (adultes)
Proposée par Familles Rurales
Salle Emile Joulain. Tarifs adultes : 5 €
(adhérent) et 6 € (non adhérent)

**MARDI 25 NOVEMBRE
À 20H30**

Séance cinéma (adultes)
Proposée par Familles Rurales
Salle Emile Joulain. Tarifs adultes : 5 €
(adhérent) et 6 € (non adhérent)

Le club de Volleyball du Lion d'Angers fête ses 25 ans cette année !

PAR LE LION VOLLEY-BALL

Créé en 2000, le club connaît une évolution constante : 11 joueurs en 2000, 20 joueurs en 2005, 30 joueurs en 2015 et 40 joueurs à ce jour. Les jeux olympiques ont été porteurs et beaucoup de demandes ont été enregistrées à la rentrée de septembre 2024.

Le club est réparti en 4 équipes qui participent chacune à un championnat :

- Division Semaine Masculine : DSM
- Division Semaine Mixte 1 : DS1
- Division Semaine Mixte 3 : DS3
- Détente

Les entraînements ont lieu les lundis et jeudis soirs au Lion d'Angers (Salle de la Mare aux Coqs et Tilleuls) et les matchs en semaine (jours aléatoires selon les créneaux des salles de sport des équipes adverses).

Un bureau constitué de 8 personnes (Co-présidentes, trésorier, secrétaire, représentants équipes et animation de la vie du club) participe à l'organisation de rendez-vous annuels incontournables (tournois internes, sortie/activité, repas de Noël, Assemblée générale) pour dynamiser la vie du club et maintenir la bonne ambiance.

Vous avez envie de découvrir le volley-ball et souhaitez faire une séance d'essai ?
Contactez-nous par mail à lelionvolley@gmail.com

Engagés en faveur du devoir de mémoire

PAR LE COMITÉ DU SOUVENIR
FRANÇAIS



Depuis sa reprise d'activités en 2020, le Comité du « Souvenir Français » le Lion-Haut Anjou se développe. Le nombre de ses adhérents dépasse à ce jour le nombre de 70. Cette association nationale est ouverte à tous, à partir de 15 ans, moyennant une modeste cotisation annuelle de 10 €.

L'association a pour rôle :

- de sauvegarder et entretenir, en liaison avec les municipalités, les tombes de soldats « Morts pour la France », lorsque celles-ci sont en état de déshérence et de veiller au bon état des monuments, stèles et plaques ;
- de participer aux diverses cérémonies mémorielles organisées par les communes ;
- de transmettre aux jeunes générations la connaissance de l'histoire combattante (participation financière aux voyages mémoriels organisés par les écoles, conférences, publications).

Au cours de l'année 2025, seront restaurées 4 tombes dans le cimetière du Lion d'Angers et 1 à Andigné. De plus, le carré militaire de 1939-1945 au cimetière du Lion d'Angers, qui comporte 14 emplacements et qui avait été restauré en 2021, sera rénové.

Pour tous renseignements complémentaires et pour adhérer, vous pouvez contacter l'un des membres du Bureau :
Président : 06 80 23 54 67
Vice-président : 06 58 70 39 01
Trésorier : 07 86 57 13 22

Tissons des liens d'amitié

PAR LE CLUB RENCONTRE ET LOISIRS
DU LION D'ANGERS

Chaque jeudi, une trentaine de personnes se retrouvent à l'Espace Saint-Exupéry pour partager des jeux. Au travers de ces rencontres, des liens d'amitié se créent. Un jeudi par mois, Marie-Claude anime un atelier chant rassemblant des amis de la chanson ancienne mais aussi plus récente. Le Club Rencontre et Loisirs vous invite à ses « portes-ouvertes » le jeudi 4 septembre, de 14h à 18h, à l'Espace Saint-Exupéry. Venez découvrir les jeux de société : belote, tarot, triomino, skyjo, skipbo, les cinq rois... Ouvert à tous.

Contact : 02 41 95 80 14

QUIZ DU MOUVEMENT SPORTIF



Le Quiz du Mouvement Sportif, proposé par le Comité départemental Olympique et Sportif de Maine-et-Loire, s'adresse à l'ensemble des associations sportives du département, affiliées à une fédération sportive.

Les associations s'affrontent autour de questions portant sur le sport. À l'issue des inscriptions, sont lancés des quizz de secteurs organisés dans tout le département. Les associations qualifiées lors de cette deuxième étape, s'affrontent alors pour l'ultime étape : la finale. À l'issue, le club vainqueur remporte une dotation de 2 000 € lui permettant de financer un projet de développement. En 2025, le Tennis club Lionnais est arrivé à la 4^e place, au pied du podium et Au Grez du Bad Lionnais a terminé 7^e !

Vous souhaitez participer ?

+ d'infos : cdos49.com/quizz-du-mouvement-sportif/

ÇA S'EST PASSÉ PRÈS DE CHEZ VOUS



14 JUIN :
LES FOLIES DU LION



18 JUIN :
RETRANSMISSION EN DIRECT
ET EN PLEIN AIR DE L'OPÉRA
LA FLÛTE ENCHANTÉE



27 JUIN :
FÊTE DE LA MUSIQUE



11 JUILLET :
REMISE DE LOTS
AUX VAINQUEURS
DE MARCHÉ EN FÊTE



12 JUILLET :
FÊTE NATIONALE



11 JUILLET :
RESTITUTION
DES ORIENTATIONS
DE L'ÉTUDE URBAINE
SUR LE MARCHÉ